

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du vendredi 19 juin 2026, 19h30 au club house du tennis club de Vernou la Celle sur Seine

Les adhérents ont été convoqués par mail le 20 mai 2026.

L'ordre du jour prévu est le suivant :

1. Rapport d'activité 2025-2026.
2. Bilan sportif 2025-2026.
3. Bilan et compte de résultat de la saison 2025-2026 (intermédiaire arrêté au 18-06-2026).
4. Projection de l'activité pour la saison 2026-2027 dont montant de la « part club ».
5. Questions diverses
 - a) Information sur le règlement intérieur, annexe 4, accès au terrain des Collinettes.
 - b) Personnes souhaitant se présenter au Bureau, Conseil d'Administration

1

Ont été présents le jour de l'A.G.O.

Une feuille de présence a été présentée pour émargement.

Sont présents : Thierry ARTAUD, Brendan CLERVIL, DECORBEZ Philippe, DIEU Pascal, ESPESO André, GARENTE Pierre-Jérôme, LECONTE Christophe, RAPIN Grégory, VARROT Olivier soit 9 présents

Sont absents et/excusés (* si mineur par leur représentant) : 14 adhérents (cf liste)

Sont absents : 16 adhérents (cf liste)

Ainsi que 2 élus municipaux observateurs de l'assemblée générale :

- Madame Pascale PALARD, déléguée aux relations et à la coordination des Associations communales
- Monsieur Yom MAHE

19h45 : Thierry ARTAUD, Président, ouvre la séance en remerciant les adhérents présents et propose de passer au 1er point de l'ordre du jour :
(le détail du rapport d'activité de la saison 2025-2026 se trouve en annexe 1)

1. Rapport d'activité 2025-2026. Un exemplaire du rapport d'activité papier est diffusé à l'assemblée.
 - a) Effectif
 - b) Entraînements
 - c) Manifestations
 - d) Formation

2. Bilan sportif de la saison 2025-2026.

3. Bilan et compte de résultat de la saison 2025-2026 (intermédiaire arrêté au 18-06-2026).

Disponibilités au 18 juin 2026	= 1642 €
Crédit Agricole, compte-courant	= 119 €
Crédit Agricole, livret d'épargne	= 1500 €
Caisse	= 23 €
Titres de participation Crédit Agricole	= 30 €

Résultat au 18 juin 2026

Montant des dépenses = 12737 €

Montant des recettes = 12025 €
Déficit (au 18-06-2026) = 712 €

Bénévolat au 18 juin 2026

581 heures de bénévolats ont été apportées par les bénévoles ; réparties en :
234 heures pour l'école de tir (dont 26 heures formation encadrant fédéral)
107 heures en « gestion de la structure »
240 heures en « organisation de la structure ».
Elles sont valorisées et comptabilisées pour 6937 €.

4. Projection de l'activité pour la saison 2026-2027 dont montant de la « part club ».

- a) Forum des Associations le 05 septembre 2026
- b) Matinées portes ouvertes les 06, 13, et 20 septembre
- c) Sur proposition du Bureau, les adhérents présents valident une part club à 55 euros (cinquante-cinq euros).
- d) Sur proposition du Bureau, la location d'équipement reste à 50 euros (cinquante euros).
- e) Le Bureau envisage l'organisation d'une compétition « loisirs » pour des archers débutants ou n'ayant jamais franchi le pas vers la compétition. Objectif : garder la visibilité du club et « s'entraîner » en vue de l'inscription d'une compétition officielle récurrente dans le calendrier tir à 18 mètres dès la saison 2027-2028.
- f) Le Bureau informe les présents qu'un aménagement nécessaire du terrain des Collinettes reste à faire.
Un appel au bénévolat sera fait pour la construction et la mise en place de « gardes » le long du grillage de séparation Piscine-Terrain loisirs avec le terrain de tir A7M.
Cet aménagement grèvera une grande partie de nos fonds disponibles.

5. Questions diverses

- a) Information sur le règlement intérieur, annexe 4, accès au terrain des Collinettes.
Le texte de l'annexe 4 (articles 7 et 8 du règlement intérieur) amendé des remarques des adhérents présents lors de l'A.G.O. du 19 décembre 2025, est diffusé aux adhérents présents.
- b) Personnes souhaitant se présenter au Conseil d'Administration.
Grégory a émis le souhait de participer plus activement à la vie du club. Le Bureau en prend note pour qu'une élection soit à l'ordre du jour lors de la prochaine A.G.

Il est 21h00. Tous les points ont été abordés. Le Président clôture l'A.G. et propose aux présents de se retrouver autour d'un pot.

Vernou-La-Celle sur Seine, le 22 juin 2026,

Le Bureau (indiquer NOM et Prénom, signature)

Thierry ARTAUD

Pascal DIEU